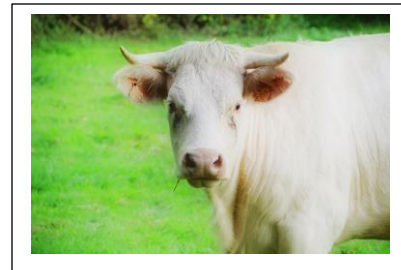


Association « **AU FIL DES ANS** »
Animation Intercommunale et
Intergénération
du Territoire du SIVOM
Siège Social : Mairie de Fleurville
Cidex 833

Le FIL des ANS
vous propose
le mercredi 12 juin 2024
d'assister au



Marché de St-Christophe en Brionnais

Le Marché aux Bestiaux de Saint Christophe en Brionnais est LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE pour approcher la charolaise, notre race star ! Datant de la fin du XVe siècle, le Marché aux Bestiaux est l'un des plus anciens de France.

Approchez la star au marché de Saint Christophe !

Chaque mercredi, rendez-vous au Marché aux Bestiaux de Saint Christophe en Brionnais, pour approcher notre star !

Tout au long de l'année, dans un cadre exceptionnel, ce "spectacle" peu commun qui allie harmonieusement le passé, le présent et le futur vous permet de participer à la transaction des bovins ! Ce marché historique jouit depuis longtemps d'une renommée qui va bien au-delà des frontières de la Saône-et-Loire.

Doté depuis 2009 d'un marché au cadran, le Marché aux Bestiaux vous permet non seulement de participer aux transactions traditionnelles, mais aussi aux enchères passées dans le cadran moderne ! La pression monte !

Visites guidées tous les mercredis à **partir de 8h30**, départs en fonction de la durée de la vente des animaux jusqu'à 15h. **Durée de la visite : environ 1h30.**

Déplacement en car à partir du parking Mairie de Fleurville : rendez-vous à 6h45 départ du car à 7h00 (se garer à l'arrière de la mairie, au fond et à droite en priorité) (maxi 40 participants).

Car + forfait visite + dégustation + repas au Mur d'Argent (Entrée, plat principal, fromage ou dessert) : **55€**.
Vin et café inclus. **Plat principal au choix** : (1-Pavé de bœuf-frites) (2-Steak haché-frites) (3-Tête de veau légumes)

Inscription auprès de Suzette TALMOT Champ du Bief – 1 route de Lugny 71260 MONTBELLET

Mail : suzette.talmot@wanadoo.fr – Portable : 06 11 87 27 08 **au plus tard le 7 mai**

Important : En cas d'annulation de cette sortie à votre initiative : maladie, accident ou hospitalisation, vous devez produire un certificat médical. En cas de force majeure, une attestation peut être demandée pour justifier l'annulation (**prévenir le plus tôt possible pour remplacer éventuellement**).

Bulletin d'inscription AU FIL DES ANS : St Christophe-en-Brionnais 12 juin 2024

Participant 1 : NOM : Prénom :Menu :

1 - 2 - 3

Rayez les
mentions
inutiles

Participant 2 : NOM : Prénom :Menu :

1 - 2 - 3

Adresse :

CODE POSTAL :COMMUNE :

N° de téléphone :Adresse mail :

Ci-joint un chèque de **55€** Xparticipant(s) =€ à l'ordre d'**AU FIL DES ANS**.

(Toutes ces informations sont confidentielles et ne seront pas communiquées à l'extérieur).

Les chèques seront encaissés après la sortie.